

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANNEPLAA**

NOMBRE DE MEMBRES			SÉANCE DU 20 MARS 2026
En exercice	Présents	Votants	L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à 18h00, le Conseil municipal de LANNEPLAA, s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le 16 Mars 2026, et sous la présidence de Monsieur BORDENAVE Vincent, élu maire ce jour.
11	0	0	
Date de la convocation : 16 Mars 2026			

Présents : Vincent BORDENAVE, Karine DARRIEULAT, Éric NOTARIO, Audrey LABASTIE, Franck LAULHE, Nadine SAHORES, Julien GODRIE, Carole SARTHOU, Vincent MARTINET, Pierre ZIEGLER, et Maryse DIRSON, conseillers municipaux.

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Julien GODRIE

3. Election des adjoints (PV20260320-03)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins :	11
À déduire (<i>bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante</i>) :	01
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	06

Ont obtenu :

– Liste unique, Dix (10) voix

La liste unique ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Éric NOTARIO, Karine DARRIEULAT et Franck LAULHÉ,

Pour	Abstention	Contre
10	0	1

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lanneplaa,
Le 20 mars 2026

Le secrétaire de séance,
Julien GODRIE



Le Maire,
Vincent BORDENAVE

